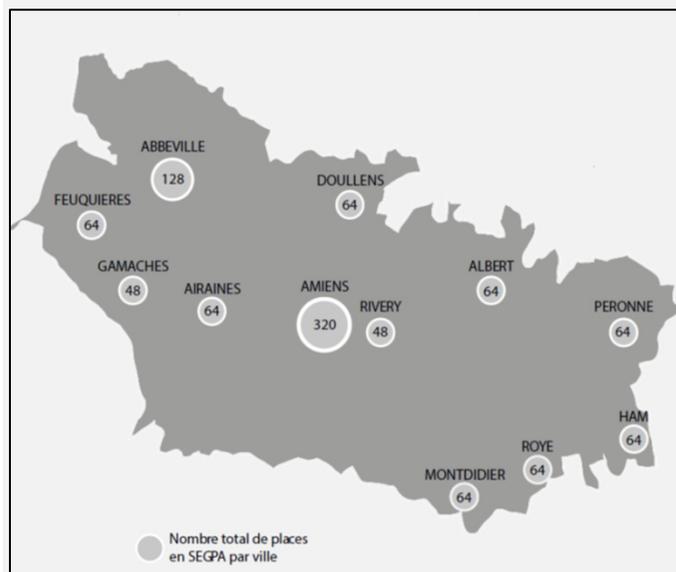


LES ATELIERS



LOCALISATION DES SEGPA DANS LA SOMME



Les **S**ECTIONS
d' **E**NSEIGNEMENT
GENERAL &
PROFESSIONNEL
ADAPTE

dans le département de la **SOMME**

DSDEN de la Somme
20, boulevard d'Alsace Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9
Téléphone: 03 22 82 38 23
Télécopie: 03 22 92 82 12

Dans un collège, une **SEGPA...C'EST QUOI?**

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

➤ La SEGPA accueille des élèves **présentant des difficultés scolaires graves et persistantes** auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

➤ Ces élèves **ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances** définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux, et présentent des lacunes importantes qui risquent de gêner l'acquisition de celles prévues au cycle de consolidation.

➤ Une SEGPA n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- Effectifs réduits : 16 élèves par classe ;
- Programme adapté et accompagnement personnalisé ;
- Parcours de découverte des métiers ;
- Stages en milieu professionnel suivis par les professeurs pour les élèves de 4e et de 3e.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Un directeur de SEGPA, qui assure l'organisation pédagogique et la gestion administrative ;
- Des professeurs des écoles spécialisés dans l'adaptation scolaire ;
- Des professeurs de collège ;
- Des professeurs d'atelier, qui assurent un enseignement spécifique sur les plateaux techniques.

L'élève de SEGPA est un collégien comme les autres. Il a accès à tous les services du collège (vie scolaire, bibliothèque, restaurant scolaire). De ce fait, il est soumis au règlement intérieur du collège.

LES OBJECTIFS DES SEGPA

- **Acquérir le socle commun de connaissances et de compétences :** les élèves de SEGPA se préparent au CFG (certificat de formation générale) et au DNB série professionnelle (diplôme national du brevet professionnel) ou au DNB série générale.
- **Accéder à un diplôme après la 3e :** les élèves sont orientés majoritairement vers un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en lycée professionnel (LP) ou vers le BAC professionnel.

